



Usage illégal bien successoral

Par **franck**, le **15/11/2013** à **17:17**

mon père décédé il y a 9 mois avait légué à sa compagne pacsée un appartement qui n'était pas leur logement habituel , à son décès et jusqu'à maintenant elle a conservée les clés , a aussi loué l'appartement au " noir" je viens de recevoir la taxe foncière étant l'héritier direct et unique et le leg n'est toujours pas délivré , a t'elle le droit de jouir de ce bien alors qu'elle n'en a pas encore le droit ? de surcroit elle n'est pas usufruitière